



Référence : E56

Durée : 15 jours au rythme de 2 à 3 jours par semaine

Public :

- Toute personne ayant un projet de création ou de développement d'activité dans les Hauts.
- Ces ateliers sont organisés avec le soutien financier de l'Etat et le FEADER.

Pré-requis :

- Avoir un projet précis (produit ou service défini - connaissance des obligations réglementaires)
- La localisation de l'activité dans les hauts de la Réunion (validé par les équipes de l'AD2R)

PROJETS AN LÈR : JE CONSOLIDE ET JE FORMALISE MON PROJET DANS LES HAUTS

Objectif :

- Identifier les éléments clé à maîtriser dans un projet de création et les appliquer à votre projet

Les plus :

- Un regard extérieur et des expertises au service de votre projet
- Le développement de votre réseau professionnel

Le programme est construit autour de plusieurs séquences :

- Analyser son marché
- Identifier ses cibles de clientèle et son positionnement stratégique
- Construire sa stratégie de communication
- Calculer son seuil de rentabilité et sa capacité d'autofinancement
- Identifier les différents types de statuts juridiques
- Développer son réseau professionnel

www.ad2r.re

Généré par AD2R

le 06/05/2026 à 15h33



L'opération intitulée pour un territoire des hauts ruraux compétent et innovateur est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du Programme de Développement Rural de la Réunion/FEADER 2014-2020